

**DESCRIPTIF TECHNIQUE  
EXPOSITION  
Salle Jacques Chamailard  
Boussy-Saint-Antoine**

**1 / PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

- Nom : Salle Jacques Chamailard
- Adresse : Cours des associations Aile Sud de la Ferme  
91800 Boussy-Saint-Antoine
- Site Web : [www.ville-boussy.fr](http://www.ville-boussy.fr)
- Contact : Service culturel- La Ferme
- Tél. : 01.69.00.13.15
- Web mail : [c.duverger@ville-boussy.fr](mailto:c.duverger@ville-boussy.fr)
- Superficie de la salle : 10 x 7,5 m – accrochage sur cimaises
- Hauteur de plafond : Entre 3 et 8m

**2 / PRESENTATION DE L'EXPOSANT**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Site web : .....

Titre envisagé de l'exposition : .....

Technique : .....

Pour information, les heures d'ouverture habituelles, pendant lesquelles votre présence est requise, sont : 10h-12h et 15h-18h les samedis et dimanches.

**3 / DOCUMENTS REQUIS PAR LA COMMUNE**

- un texte décrivant le projet ou la démarche globale de l'artiste (2/3 lignes)
- 2 ou 3 photos **haute définition** à envoyer par mail (en pièce jointe) à [c.duverger@ville-boussy.fr](mailto:c.duverger@ville-boussy.fr)
- Nombre (même approximatif) d'œuvres à exposer
- Fiche des besoins techniques dûment remplie

#### **4 / A LA CHARGE DE LA COMMUNE**

##### Communication

- La ville assure la promotion de l'exposition par le biais de ses supports de communication : Boussy Info, plaquette de saison culturelle, site et Facebook de la ville.
- Une invitation numérique pour le vernissage sera envoyée par le service culturel à l'artiste.

##### Matériel

- Tables : .....
- Chaises : .....
- Grilles caddies : .....

#### **5 / A LA CHARGE DE L'EXPOSANT**

- Le transport des œuvres
- L'installation et le rangement de l'exposition
- L'organisation du vernissage (pot pour une cinquantaine de convives)

*Fiche à transmettre avec le dossier COMPLET au service culturel avant le :*  
**Mercredi 17 avril 2024**

Date et signature du demandeur

*Attention : Les dossiers incomplets et non transmis dans les délais seront refusés.*